

19 DECEMBRE 2013

Le MEDEF doit entendre les salariés !!!

*Il existe
4500 dispositifs
d'aides publiques
aux entreprises
représentant 200
milliards d'euros
soit plus de 66 fois
le budget du RSA.*

Jeudi 19 décembre 2013, Pierre GATTAZ, le Président du MEDEF animera à Chateaugiron une Assemblée générale en direction des chefs d'entreprises d'Ille et Vilaine.

Par son intermédiaire, le patronat est à l'offensive pour poursuivre la baisse du « coût du travail », réduire les garanties collectives et renforcer les dividendes des actionnaires.

Jeux de dupes

Le patronat, en ne voulant pas remettre en cause le dogme libéral, porte la responsabilité du marasme social et industriel actuel, dont les conséquences sont désastreuses pour les salariés.

Le fait que le gouvernement recule systématiquement chaque fois que le patronat exige quelque chose, leur fait pousser des ailes.

Ainsi pour le Medef, rétablir la compétitivité et créer des emplois dépendraient de la baisse des cotisations sociales et de la baisse de la fiscalité des entreprises couplées avec la baisse des dépenses publiques.

Dans le même temps, quand des filières sont en difficultés, il est à la manœuvre pour exiger l'intervention publique, les subventions, etc....

Nous avons en mémoire le sauvetage des banques en 2009 et aujourd'hui, c'est le pacte d'avenir pour la Bretagne qui mobilise des millions d'Euros pour sauvegarder des filières industrielles.

Le MEDEF veut les aides mais ne veut plus y contribuer. Implicitement, il suggère de transférer les responsabilités des entreprises sur la collectivité. Le comble de cette logique amènerait donc les salariés à payer eux-mêmes via leurs impôts, les dispositifs pour maintenir leur emploi. C'est le temps des seigneurs et des serfs !

Le MEDEF ne doit pas faire la loi

Pierre GATTAZ et le MEDEF sont loin de représenter tous les chefs d'entreprise. Son plan d'action vise avant tout à satisfaire ses adhérents, c'est-à-dire les grandes entreprises, les grands groupes au détriment des autres.

Les employeurs doivent continuer à contribuer au financement de la protection sociale et les politiques publiques.

Pour autant, il faut développer l'équité de contribution entre employeurs en modulant le taux de cotisation sociale au regard de la part des salaires dans la valeur ajoutée et de la politique de l'emploi menée.

Dans le cadre des négociations en cours sur la formation professionnelle. Le MEDEF, veut supprimer l'obligation légale de financement de la formation professionnelle. Il propose de la remplacer par une contribution limitée et il ne prévoit aucun financement spécifique pour le Compte Personnel de formation (CPF). C'est une attaque frontale contre la mutualisation qui favorise l'accès à la formation des salariés des petites et moyennes entreprises, notamment en sous-traitance.

Pierre GATTAZ,
président du
MEDEF, demande
50 milliards d'aides
publiques et 50
milliards
d'exonération de
cotisations sociales
supplémentaires

**Sécurité sociale
professionnelle et
nouveau statut du
travail salarié :**

*Propositions CGT
basées sur un socle
de droits individuels
garanti
collectivement.
Ces droits
permettent le
maintien du contrat
de travail en cas de
licenciement
notamment.
Il est financé par
une mutualisation
des entreprises au
sein d'une filière
par exemple.*

Sur le même principe, la CGT propose aussi la révision des taux de l'impôt sur les sociétés pour résorber les inégalités entre les petites entreprises et les grands groupes. De plus, nous proposons d'élargir l'assiette d'imposition aux éléments qui y échappent actuellement (stock-options, épargne salariale) et les revenus financiers au même titre que l'ensemble des contribuables.

Jeudi 19 décembre, Pierre GATTAZ et le MEDEF doivent entendre la voix des salariés.

Aucune entreprise ne peut fonctionner et se développer sans salarié. Le développement des compétences et des qualifications sont tout autant indispensables que l'investissement dans le renouvellement et de le développement de l'outil de production.

Le temps est venu du partage des richesses, il faut investir dans :

- L'emploi
- L'augmentation des salaires,
- L'amélioration des conditions de travail
- Le maintien et le développement de la protection sociale et des services publics.
- La formation professionnelle, la recherche et le développement,...

Il est nécessaire de favoriser des mesures nouvelles pour sécuriser l'emploi et éviter les licenciements avec la mise en place de la sécurité sociale professionnelle et le nouveau statut du travail salarié.

Il est indispensable de favoriser la mise en place de nouveaux droits d'intervention des salariés dans les entreprises.

Jeudi 19 décembre 2013

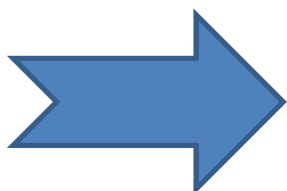
**Faisons entendre nos revendications
Interpellons ensemble le MEDEF**

RASSEMBLEMENT à 17 heures

DEVANT LA SALLE LE ZEPHIR

15 AVENUE PIERRE LE TREUT

CHATEAUGIRON



19 DECEMBRE 2013

Le MEDEF doit entendre les salariés !!!

Il existe
4500 dispositifs
d'aides publiques
aux entreprises
représentant 200
milliards d'euros
soit plus de 66 fois
le budget du RSA.

Jeudi 19 décembre 2013, Pierre GATTAZ, le Président du MEDEF animera à Chateaugiron une Assemblée générale en direction des chefs d'entreprises d'Ille et Vilaine.

Par son intermédiaire, le patronat est à l'offensive pour poursuivre la baisse du « coût du travail », réduire les garanties collectives et renforcer les dividendes des actionnaires.

Jeux de dupes

Le patronat, en ne voulant pas remettre en cause le dogme libéral, porte la responsabilité du marasme social et industriel actuel, dont les conséquences sont désastreuses pour les salariés.

Le fait que le gouvernement recule systématiquement chaque fois que le patronat exige quelque chose, leur fait pousser des ailes.

Ainsi pour le Medef, rétablir la compétitivité et créer des emplois dépendraient de la baisse des cotisations sociales et de la baisse de la fiscalité des entreprises couplées avec la baisse des dépenses publiques.

Dans le même temps, quand des filières sont en difficultés, il est à la manœuvre pour exiger l'intervention publique, les subventions, etc....

Nous avons en mémoire le sauvetage des banques en 2009 et aujourd'hui, c'est le pacte d'avenir pour la Bretagne qui mobilise des millions d'Euros pour sauvegarder des filières industrielles.

Le MEDEF veut les aides mais ne veut plus y contribuer. Implicitement, il suggère de transférer les responsabilités des entreprises sur la collectivité. Le comble de cette logique amènerait donc les salariés à payer eux-mêmes via leurs impôts, les dispositifs pour maintenir leur emploi. C'est le temps des seigneurs et des serfs !

Le MEDEF ne doit pas faire la loi

Pierre GATTAZ et le MEDEF sont loin de représenter tous les chefs d'entreprise. Son plan d'action vise avant tout à satisfaire ses adhérents, c'est-à-dire les grandes entreprises, les grands groupes au détriment des autres.

Les employeurs doivent continuer à contribuer au financement de la protection sociale et les politiques publiques.

Pour autant, il faut développer l'équité de contribution entre employeurs en modulant le taux de cotisation sociale au regard de la part des salaires dans la valeur ajoutée et de la politique de l'emploi menée.

Dans le cadre des négociations en cours sur la formation professionnelle. Le MEDEF, veut supprimer l'obligation légale de financement de la formation professionnelle. Il propose de la remplacer par une contribution limitée et il ne prévoit aucun financement spécifique pour le Compte Personnel de formation (CPF). C'est une attaque frontale contre la mutualisation qui favorise l'accès à la formation des salariés des petites et moyennes entreprises, notamment en sous-traitance.

Pierre GATTAZ,
président du
MEDEF, demande
50 milliards d'aides
publiques et 50
milliards
d'exonération de
cotisations sociales
supplémentaires

**Sécurité sociale
professionnelle et
nouveau statut du
travail salarié :**

*Propositions CGT
basées sur un socle
de droits individuels
garanti
collectivement.
Ces droits
permettent le
maintien du contrat
de travail en cas de
licenciement
notamment.
Il est financé par
une mutualisation
des entreprises au
sein d'une filière
par exemple.*

Sur le même principe, la CGT propose aussi la révision des taux de l'impôt sur les sociétés pour résorber les inégalités entre les petites entreprises et les grands groupes. De plus, nous proposons d'élargir l'assiette d'imposition aux éléments qui y échappent actuellement (stock-options, épargne salariale) et les revenus financiers au même titre que l'ensemble des contribuables.

Jeudi 19 décembre, Pierre GATTAZ et le MEDEF doivent entendre la voix des salariés.

Aucune entreprise ne peut fonctionner et se développer sans salarié. Le développement des compétences et des qualifications sont tout autant indispensables que l'investissement dans le renouvellement et de le développement de l'outil de production.

Le temps est venu du partage des richesses, il faut investir dans :

- L'emploi
- L'augmentation des salaires,
- L'amélioration des conditions de travail
- Le maintien et le développement de la protection sociale et des services publics.
- La formation professionnelle, la recherche et le développement,...

Il est nécessaire de favoriser des mesures nouvelles pour sécuriser l'emploi et éviter les licenciements avec la mise en place de la sécurité sociale professionnelle et le nouveau statut du travail salarié.

Il est indispensable de favoriser la mise en place de nouveaux droits d'intervention des salariés dans les entreprises.

Jeudi 19 décembre 2013

**Faisons entendre nos revendications
Interpellons ensemble le MEDEF**

RASSEMBLEMENT à 17 heures

DEVANT LA SALLE LE ZEPHIR

15 AVENUE PIERRE LE TREUT

CHATEAUGIRON

